

PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 5 avril 2022 à 21 h (après l'AGA), par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Bertrand Gemme	Président (2024)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2023)
M. Simon Fortin	Secrétaire (2024)
M ^{me} Élisabeth Farinacci	Trésorière (2023)
M. Patrick Soucy	Administrateur (2023)
M ^{me} Maureen O'Farrell	Administratrice (2023)
M ^{me} Yanti Zhang	Administratrice (2024)
M ^{me} Marie-Claire Bérubé	Administratrice (2024)
M. Marc Fafard	Administrateur coopté (2023)
M. Pierre-Luc Desmarais	Administrateur coopté (2023)
M. Michel Houle	Administrateur coopté (2023)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

ABSENCE :

Aucune

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Chef d'équipe - consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-04-01 Ouverture de l'assemblée	21 h
22-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	21 h 01
22-04-03 Adoption du procès-verbal du 1^{er} mars 2022	21 h 02
22-04-04 Période d'intervention de la conseillère municipale	21 h 05
22-04-05 Nomination aux postes cooptés et aux postes du conseil d'administration	21 h 15
22-04-06 Retour sur les activités, formations et assemblées	21 h 20
22-04-07 Suivi des dossiers et projets en cours	21 h 30
➤ Table de concertation vélo	
➤ Sécurité à l'intersection de l'Entente/Saint-Sacrement	
➤ Corridor scolaire de l'avenue de Vimy	
➤ Patinoire couverte	
➤ Station chaleureuse hiver 2022-2023	
22-04-08 Nouveaux projets et résolutions	21 h 40
➤ Projet de réaménagement de l'avenue Marguerite Bourgeys	
➤ Réaffectation de la subvention du concours de photos	
➤ Participation publicitaire dans les bottins de 4 écoles du quartier	
➤ Formation vélo du 29 mai	
22-04-09 Période de questions et commentaires du public	22 h
22-04-10 Trésorerie	22 h 10
22-04-11 Divers	22 h 20
22-04-12 Levée de l'assemblée	22 h 30

Procès-verbal

22-04-01 Ouverture de l'assemblée

Le poste de président étant en nomination, M^{me} Marie Lagier agit à titre de présidente d'assemblée et ouvre la séance à 20 h 45. Il y a quorum.

22-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point relatif à l'adhésion à l'Association des gens d'affaires du quartier Saint-Sacrement est retiré de même que le mot moratoire.

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Yanti Zhang, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22-04-03 Adoption du procès-verbal du 1^{er} mars 2022

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Maxime Turgeon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 1^{er} mars 2022.

22-04-04 Période de la conseillère municipale

M^{me} Catherine Vallières-Roland fait le point sur les séances d'information du projet de tramway.

Les séances ont débuté au mois de mars avec le secteur de l'avenue Cartier. Elles se poursuivent avec l'insertion sur le boulevard René-Lévesque Ouest et dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier.

Une première séance privée avec les administrateurs des conseils de quartiers de Saint-Sacrement, de Sillery et de la Cité-Universitaire a eu lieu en ligne le 29 mars 2022.

La [séance d'information publique](#) a lieu demain le 6 avril en mode webinaire puisque le nombre d'inscriptions dépasse la centaine. La Ville et le Bureau de projet du tramway de Québec (BPTQ) ont pris l'engagement de répondre à toutes les questions, soit lors de la séance ou par la suite.

Un [questionnaire](#) sera disponible en ligne du 28 avril au 8 mai pour se prononcer sur les options possibles.

Des [ateliers d'échanges](#) en plus petits groupes sont également prévus le 20 avril en mode présentiel et le 21 avril en mode virtuel pour approfondir la consultation sur l'insertion dans le secteur de Saint-Charles-Garnier.

Il faut s'inscrire pour participer. Les liens sont disponibles sur la [fiche de participation publique](#) ainsi que sur la [page Facebook de M^{me} Vallières-Roland](#).

M^{me} Vallières-Roland poursuit en mentionnant que, parallèlement au tramway, des travaux de bonification de la desserte du métrobus du chemin Sainte-Foy (parcours 807) auront cours sur une période de deux ans. À terme, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) rendra le parcours plus fiable, avec des stations de nouvelle génération plus accessibles et plus à même de desservir la population. Des informations viendront prochainement de la Ville et du RTC.

Parmi les autres sujets d'intérêt pour le quartier, la Ville a lancé le 2 mars dernier [deux appels de projets de verdissement](#) afin de susciter des initiatives de plantation et de végétalisation sur son territoire. Le premier, en vigueur jusqu'au 9 mai, s'adresse aux citoyens et aux organismes à but non lucratif et concerne des plantations et la réfection des nids de poule dans les ruelles. Le second, qui se termine le 11 avril, s'adresse aux gens d'affaires, institutions et organismes et vise à ajouter des arbres sur des propriétés non municipales.

M^{me} Vallières-Roland souligne que la Ville participe cette année au [mouvement « Mai sans tondeuse »](#) et qu'elle choisira un ou deux sites de démonstration dans chacun des arrondissements. Elle invite les propriétaires de terrains gazonnés à se joindre au mouvement et à repousser le moment de la première tonte pour permettre aux abeilles et aux insectes de polliniser les pissenlits et autres plantes printanières et ainsi contribuer à la préservation de la biodiversité.

En terminant, M^{me} Vallières-Roland rappelle l'importance du 311 pour signaler tout problème ou commentaire à la Ville. Les différents départements de la Ville ont accès aux données du 311 et sont informés des préoccupations citoyennes et du suivi qui en est fait. C'est donc un important outil de communication transversale qui sera bonifié au fil du temps pour mieux

desservir la population. Le 311 est accessible par téléphone, par [formulaire en ligne](#) ou par l'application mobile [311 Ville de Québec](#).

Questions et commentaires

M. Fortin se dit préoccupé par la rationalisation du parcours 807 dont il a été fait mention dans les [journaux](#) et sur le [site du RTC](#), notamment sur l'impact de celle-ci sur la proximité du service. M^{me} Vallières-Roland va demander des informations plus précises à ce sujet au RTC et les transmettre au conseil de quartier.

M. Fafard rapporte avoir fait appel sans succès au 311 et au 911 concernant des graffitis haineux sur la rue Gérard-Morisset. On lui suggère de réactiver la demande au 311 pour faire nettoyer les graffitis qui se trouvent sur une propriété municipale. Au besoin, le numéro de la requête pourra être transmis à M^{me} Lagier ou à M^{me} Vallières-Roland pour une prise en charge.

22-04-05 Nomination aux postes cooptés et aux postes du conseil d'administration

Trois candidatures conformes ayant été déposées à l'assemblée générale annuelle du 5 avril, le conseil d'administration procède à la cooptation des trois candidats.

RÉSOLUTION 22-04-14

Concernant la nomination de trois administrateurs cooptés au sein du conseil de quartier de Saint-Sacrement

CONSIDÉRANT les candidatures conformes de trois candidats à des postes cooptés ;

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme , DÛMENT APPUYÉE PAR M. Simon Fortin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration nomme M. Marc Fafard, M. Pierre-Luc Desmarais et M. Michel Houle, aux postes d'administrateurs cooptés pour le conseil de quartier de Saint-Sacrement, leur mandat commençant maintenant et se terminant en avril 2023.

La séance se poursuit avec la nomination des administrateurs aux quatre postes de dirigeant. M^{me} Marie Lagier explique en quoi consistent les [fonctions des dirigeants et administrateurs](#) du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 22-04-15

Concernant le poste de président du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M^{me} Élisabeth Farinacci propose M. Bertrand Gemme comme président.

En l'absence d'autres propositions, M. Bertrand Gemme est élu président par acclamation.

RÉSOLUTION 22-04-16

Concernant le poste de vice-président du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M. Patrick Soucy propose M. Maxime Turgeon.

En l'absence d'autres propositions, M. Maxime Turgeon est élu vice-président par acclamation.

RÉSOLUTION 22-04-17

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M. Bertrand Gemme propose M. Simon Fortin.

En l'absence d'autres propositions, M. Simon Fortin est élu secrétaire par acclamation.

RÉSOLUTION 22-04-18

Concernant le poste de trésorière du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M. Bertrand Gemme propose M^{me} Élisabeth Farinacci.

En l'absence d'autres propositions, M^{me} Élisabeth Farinacci est élue trésorière par acclamation.

RÉSOLUTION 22-04-19

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 5 avril 2022;

Considérant que lors de l'assemblée ordinaire du 5 avril 2022, M. Bertrand Gemme est élu président, M. Simon Fortin secrétaire et M^{me} Élisabeth Farinacci, trésorière du conseil d'administration du conseil de quartier ;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le trésorier ou le secrétaire (deux signatures sur les trois) ;

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Yanti Zhang, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M. Bertrand Gemme, président, M^{me} Élisabeth Farinacci, trésorière, et M. Simon Fortin, secrétaire, signataires des effets bancaires à compter du 5 avril 2022. Le nom de M^{me} Maureen O'Farrell doit être retiré de la liste des signataires.

22-04-06 Retour sur les activités, formations et assemblées

À des fins de compilation annuelle des activités du conseil d'administration, M. Gemme fait lecture des événements auxquels le conseil a été convié directement ou indirectement au cours du dernier mois.

- 3 mars – Insertion de surface du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier et dans les quartiers de Montcalm et de Saint-Jean-Baptiste (publique) (Zoom), 19 h. 3 membres étaient présents.
- 10 mars – Tramway : Intégration sur le boulevard René- Lévesque. Les réponses à vos questions (FB live), 12 h 30. 2 membres.
- 14 mars – Table de concertation vélo. 2 membres.

- 15 mars – Assemblée annuelle de l'Association des gens d'affaires du quartier Saint-Sacrement (Présentiel), 18 h. 1 membre.
- 16 mars – Réunion Association des parents d'élèves du Collège Stanislas de Québec (APECSQ) (Zoom), 18 h. 1 membre.
- 17 mars – Un tramway : comment ça fonctionne ? Les réponses à vos questions (FB Live), 12 h 30. 2 membres.
- 19 mars – Rencontre de travail du conseil de quartier de Saint-Sacrement (en présentiel au Centre des loisirs Saint-Sacrement), 9 h. 5 membres.
- 21 mars – Formation sur la collecte des résidus alimentaires (Zoom), 19 h. 4 membres.
- 29 mars – Rencontre privée sur l'insertion René-Lévesque pour le tramway pour les conseils de quartier de Saint-Sacrement, Sillery et Cité-Universitaire (Zoom), 19 h. 4 membres
- 30 mars – Tramway de Québec - Résultats de la consultation pour le secteur du boulevard René-Lévesque (Youtube live), 13 h. 2 membres.

Suite à la rencontre du 29 mars sur le tramway, M. Turgeon attend un retour pour une rencontre éventuelle sur les critères retenus pour le choix des stations. M^{me} Lagier mentionne avoir transmis aujourd'hui les coordonnées de M. Turgeon, M. Lépine et M. Fafard à M^{me} Françoise Bellemare, conseillère en communication - relations avec la communauté, laquelle communiquera avec eux sur le sujet.

22-04-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Table de concertation vélo**

M. Turgeon mentionne que depuis que l'exécutif a rencontré M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal et responsable du dossier vélo à la Ville, les échanges sont plus étroits avec la Ville.

Lors de la dernière rencontre de la Table avec les représentants des conseils de quartier, il a beaucoup été question de l'aménagement de l'avenue Marguerite-Bourgeois et de son corridor scolaire. Le principal constat de tous les participants est que la place du vélo n'est malheureusement pas définie dans les projets de corridors scolaires de la Ville alors que les déplacements à vélo auraient dû en faire partie à part entière.

M. Lépine n'est plus administrateur, mais il continuera, avec M. Turgeon, de représenter le conseil de quartier à la Table concertation vélo.

➤ **Sécurité à l'intersection de l'Entente/Saint-Sacrement -**

La résolution 22-01-03 ([11 janvier 2022](#)) transmise à la Ville est toujours en analyse.

➤ **Corridor scolaire de l'avenue de Vimy**

Faisant suite à la résolution 21-CA-26 ([4 mai 2021](#)) et à une rencontre en date du 15 février dernier (voir le procès-verbal du [1^{er} mars 2022](#)), M^{me} Vallières-Roland indique qu'une rencontre aura lieu très prochainement sur le sujet.

➤ **Patinoire couverte**

M^{me} Vallières-Roland rappelle que le sujet des patinoires couvertes et réfrigérées est en cours d'analyse à la Ville. À terme, plusieurs critères seront établis pour établir les priorités dans la Ville.

M. Gemme mentionne que le Centre des Loisirs Saint-Sacrement s'est montré très ouvert à l'idée d'une patinoire couverte, autant pour la pratique d'activités hivernales que pour les activités estivales des nombreux enfants qui fréquentent le camp d'été.

➤ **Station chaleureuse hiver 2022-2023**

En suivi de la résolution 21-CA-54 ([7 décembre 2021](#)), M. Gemme mentionne que beaucoup de résidents du quartier surveillent avec intérêt le dossier. M^{me} Lagier a relancé la directrice de la division concernée et attend une réponse prochainement.

22-04-08 Nouveaux projets et résolutions

➤ **Projet de réaménagement de l'avenue Marguerite-Bourgeois**

Le conseil de quartier a transmis par écrit ses commentaires à la suite de la présentation par la Ville, le 1^{er} mars 2022, du projet de réaménagement de l'avenue Marguerite-Bourgeois et du corridor scolaire désigné autour de l'école internationale de Saint-Sacrement. Afin de s'assurer qu'un suivi soit effectué dans les plus brefs délais, une résolution est adoptée.

RÉSOLUTION 22-04-20

Concernant le projet de réaménagement de l'avenue Marguerite-Bourgeois et le corridor scolaire désigné autour de l'école internationale de Saint-Sacrement présenté par la Ville de Québec.

CONSIDÉRANT le grand intérêt que ce projet suscite auprès des citoyens du quartier Saint-Sacrement et leur volonté d'améliorer leur quartier ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont exprimé, lors de la séance d'information du 1^{er} mars 2022, de nombreuses préoccupations face à la sécurité routière des piétons et des vélos, à la mobilité active, au verdissement et à la préservation des qualités urbaines du quartier, notamment ;

CONSIDÉRANT QUE des citoyens et des groupes de citoyens ont fait suivre des commentaires et des lettres à la conseillère municipale, M^{me} Catherine Vallières-Rolland et à la chef d'équipe des consultations citoyennes, M^{me} Marie Lagier, et qu'ils attendent des réponses ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a soumis à M^{me} Vallières-Rolland, à M^{me} Lagier et à l'équipe de projet un document d'analyse faisant état des questionnements soulevés par le projet et demandant des modifications à ce projet en plus d'un arrêt de la production des plans et devis afin d'avoir le temps de statuer sur les améliorations des aménagements à apporter ;

CONSIDÉRANT QUE le projet suit un échéancier serré puisqu'il est actuellement prévu pour réalisation à l'été et à l'automne 2022 et que l'équipe de professionnels a déjà été engagée ;

SUR PROPOSITION DE M. Maxime Turgeon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Bertrand Gemme, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier demande à la Ville de Québec de répondre aux questionnements soulevés d'ici le 15 avril par écrit et lors de la prochaine assemblée du conseil de quartier prévue le 3 mai 2022 dans le cadre d'une nouvelle séance publique et qu'elle procède à des modifications au projet.

M^{me} Vallières-Roland félicite le conseil de quartier pour ses judicieux commentaires et mentionne que plusieurs services de la Ville travaillent actuellement sur le dossier. Elle comprend parfaitement le désir d'obtenir des réponses rapidement puisque le projet avance à grands pas. Une séance d'information et d'échanges figure déjà au calendrier pour le mois de mai. M. Gemme rappelle que la population du quartier aurait aimé être consultée en amont.

Concernant le terrain vacant qui est à vendre à l'angle de l'avenue Marguerite-Bourgeoys et du chemin Sainte-Foy, M^{me} O'Farrell demande si la Ville ne pourrait pas en faire l'acquisition pour y aménager un parc public. À la place d'un parc, M. Turgeon verrait plutôt à cet endroit un édifice qui viendrait compléter la trame urbaine et un espace public semblable à celui de l'avenue Cartier qui ajouterait un intérêt au secteur et qui pourrait accueillir une éventuelle station chaleureuse.

M^{me} Vallières-Roland mentionne au passage la contamination du terrain qui semble rebuter les acheteurs éventuels. Elle assurera un suivi pour savoir où en est ce dossier.

➤ **Réaffectation de la subvention du concours de photos**

En séance de travail, le conseil a fait le constat que les thèmes du concours de photos ne soulevaient pas l'enthousiasme des membres du conseil de quartier.

Pour susciter davantage d'intérêt, le concours sera offert aux écoles du quartier. Des thèmes photos seront soumis aux enfants afin de savoir ce qui les anime. Les photos retenues seront récompensées.

Ce volet du projet sera développé à la prochaine séance de travail au mois d'avril et soumis aux écoles au mois de mai.

➤ **Participation publicitaire dans les bottins de 4 écoles du quartier**

M^{me} Farinacci fait valoir que les bottins des écoles sont de super relayeurs d'information auprès des élèves et de leurs parents. Ces derniers sont souvent ceux qui circulent autour des écoles et qui se plaignent de la vitesse ou du manque de courtoisie des conducteurs quand ils ne sont pas eux-mêmes les fautifs.

De tels encarts publicitaires cadrent parfaitement avec le projet 2022 de sensibilisation à la sécurité routière qui a été [autorisé par la Ville](#) et pour lequel le conseil de quartier recevra bientôt une subvention de 3 000 \$.

Ce volet sera également développé en avril pour être présenté à l'assemblée du 3 mai prochain.

➤ **Formation vélo du 29 mai**

M. Gemme mentionne que la formation à vélo organisée par l'Association des parents d'élèves du Collège Stanislas de Québec (APECSQ) pourrait avoir lieu le 28 ou le 29 mai prochain. La date est à confirmer avec l'Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale ([ULSCN](#)) qui dispense la formation. Il serait intéressant que l'événement ait lieu en mai en même temps que le [Mois du vélo](#) chapeauté par Accès transports viables.

Le conseil de quartier se joint à l'APECSQ pour financer une partie de l'activité à même la subvention obtenue en 2021 pour son projet de sensibilisation à la sécurité routière.

RÉSOLUTION 22-04-21

Concernant un engagement financier de 500 \$ pour la tenue d'une activité de formation vélo en partenariat avec l'Association des parents d'élèves du Collège Stanislas de Québec dans le cadre du projet 2021 de sensibilisation à la sécurité routière du conseil de quartier.

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a obtenu en 2021 une subvention de 3 000 \$ pour son projet de mobilisation à la sécurité routière et qu'un budget résiduel de 1 929 \$ a été reporté en 2022 pour la tenue d'activités similaires;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des parents d'élèves du Collège Stanislas de Québec (APECSQ) organise en 2022 une séance de formation vélo semblable à celle tenue par le conseil de quartier de Saint-Sacrement en 2021 de concert avec l'Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale ;

CONSIDÉRANT que l'APECSQ souhaiterait que le conseil de quartier de Saint-Sacrement soit partenaire de l'activité et qu'il contribue pour une somme de 500\$ à la publicisation de l'activité ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement soit partenaire de l'activité de formation à vélo 2022 organisée par l'Association des parents d'élèves du Collège Stanislas de Québec et contribue financièrement à l'activité pour un montant de 500 \$.

22-04-09 Période de questions et commentaires du public

M. Fafard mentionne que le gouvernement a fait savoir aujourd'hui qu'il allait de l'avant avec le [rehaussement de la norme nickel](#), et ce malgré l'opposition exprimée par la Ville de Québec et les citoyens des quartiers centraux.

M^{me} Vallières-Roland explique que la Ville est déçue de la position prise par le gouvernement et qu'elle aurait préféré de beaucoup que le principe de précaution soit appliqué. Le conseil exécutif aura à se pencher sur la question dans les prochains jours. Quant à l'absence d'intervention du fédéral dans le dossier, on fait valoir que c'est le gouvernement du Québec qui a la

compétence pour changer la norme puisque la qualité de l'air est sous juridiction provinciale.

M^{me} O'Farrell aimerait savoir où en est le dossier de l'église Saint-Sacrement à la Ville. M^{me} Vallières-Roland indique que l'étude sur le carnet de santé de l'église est en cours ou sur le point de débiter. Le délai supplémentaire obtenu par le ministère de la Culture et des Communications jusqu'au mois de mai 2022 pour statuer sur le classement de l'église ne pourra être prolongé à nouveau. On attend donc avec impatience la décision de la ministre ainsi que les résultats de l'étude et des coûts de la restauration éventuelle du bâtiment. Il est difficile pour le moment de s'avancer sur un quelconque projet de requalification du bâtiment.

M. Gemme a reçu de M. Hivert, président du conseil de quartier en 2019-2020 et brigadier scolaire, plusieurs commentaires et suggestions relativement à la sécurité routière près de l'école internationale Saint-Sacrement et du Centre des Loisirs Saint-Sacrement. Ces observations sont reçues avec intérêt par M^{me} Vallières-Roland qui suggère de les rapporter à la Ville par le biais du 311 afin qu'elles soient prises en considération par les services concernés.

Considérant l'importance de plus en plus accordée au 311, M. Gemme demande s'il ne serait pas opportun d'inviter la Ville à faire une présentation à ce sujet au conseil de quartier. M^{me} Lagier fait remarquer que l'idée est très intéressante et que plusieurs conseils de quartier pourraient être intéressés. Elle suggère de prendre une résolution à cet effet.

RÉSOLUTION 22-04-22

Concernant une demande à la Ville de Québec pour une présentation de son service 311 à l'assemblée du 3 mai 2022.

CONSIDÉRANT QUE la population de Québec est de plus en plus souvent invitée par les conseillers municipaux et les conseils de quartier à communiquer avec le 311 pour rapporter tout problème ou commentaire ;

CONSIDÉRANT QUE le 311 peut être rejoint par téléphone, formulaire en ligne ou application mobile ;

CONSIDÉRANT QUE les informations transmises au 311 circulent dans les différents services de la Ville et qu'elles sont colligées pour documenter différents problèmes et en faire le suivi ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement invite la Ville de Québec à faire une présentation de son service 311 à son assemblée ordinaire du 3 mai 2022.

22-04-10 Trésorerie

➤ État des finances

M^{me} Élisabeth Farinacci mentionne que le solde du compte au 31 mars 2022 est de 5 139,12 \$. Ce montant se répartit de la manière suivante :

Budget	En caisse \$
---------------	---------------------

Budget de fonctionnement	1 157,47
Projet Sécurité routière	1 928,63
Initiative – Photographies	650,00
Initiative – Blogue	875,92
Mobilité durable	522,10
Part sociale	5,00
Solde du compte	5 139,12

➤ **Dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 22-04-23

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour l'assemblée ordinaire du 5 avril 2022

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Élisabeth Farinacci, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc Fafard, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 110 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 avril 2022.

RÉSOLUTION 22-04-24

Concernant un paiement de 50 \$ dans le cadre du concours de photos

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Élisabeth Farinacci, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 50 \$ pour la photo gagnante du thème Hiver soumise par M^{me} Legendre dans le cadre du concours de photos du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

RÉSOLUTION 22-04-25

Concernant un paiement de 500 \$ à l'Association des Parents d'élèves du Collège Stanislas pour la formation vélo 2022

CONSIDÉRANT la résolution 22-04-21 autorisant le conseil de quartier de Saint-Sacrement à être partenaire de l'activité de formation à vélo 2022 organisée par l'Association des parents d'élèves du Collège Stanislas de Québec et à contribuer financièrement à cette activité pour un montant de 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE le budget résiduel du projet 2021 de sensibilisation à la sécurité routière a été reporté en 2022 pour des activités similaires ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier verse la somme de 500 \$ à l'Association de parents d'élèves du Collège Stanislas de Québec pour la formation vélo qui sera dispensée en mai 2022.

22-04-11 Divers

La prochaine séance de travail du conseil d'administration aura lieu le 23 avril au lieu du 16 en raison du congé pascal. La convocation sera transmise par

Outlook. La séance se tiendra en présentiel au Centre des Loisirs Saint-Sacrement.

M^{me} Lagier mentionne qu'une demande d'opinion sera soumise à la prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier. Étant donné que M^{me} Vallières-Roland doit être présente et qu'elle pourrait avoir un conflit d'horaire, l'assemblée pourrait devoir être déplacée du 3 au 4 mai. L'assemblée aura lieu en présentiel au Centre des Loisirs Saint-Sacrement.

22-04-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22 h 20. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 3 mai 2022 ou mercredi le 4 mai.

M. Bertrand Gemme
Président

M. Simon Fortin
Secrétaire